

# Quand la pub envahit notre espace



Il est nécessaire de rappeler la réglementation concernant la pose de panneaux publicitaires, appelés également préenseignes, car ils signalent une activité mais à un autre endroit de celui où elle se déroule, principalement en amont du lieu d'activité.

La loi de référence est la loi ENE (Engagement national pour l'environnement). Votée en 2010 elle modifiait les dispositifs de pré-enseigne à compter du 13 juillet 2015.

Aujourd'hui il n'existe que trois types d'activité autorisés, par dérogation, pour des pré-enseignes :

- fabrication et vente de produits du terroir par des entreprises locales,
- activités culturelles,
- monuments historiques ouverts à la visite.

Deux pistes existent pour élargir les possibilités : créer un règlement local de publicité et utiliser des panneaux de signalisation d'information locale.

Les élus vont s'informer de ces deux dispositifs pour choisir ce qui conviendra le mieux. ■

## sur la place RUES ET RUELLLES AU PROGRAMME

**P**our continuer la rénovation des espaces publics au-delà des chantiers des places, les élus ont choisi des rues et ruelles proches du centre afin de les rendre plus agréables aux riverains et visiteurs. Il s'agit des rues Noire, des Olives et de la Chapelle. (Photo ci-dessous)

L'objectif est notamment d'améliorer l'écoulement des eaux et d'organiser l'espace pour que ces rues et ruelles deviennent plus attractives, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Des travaux d'assainissement sont prévus rue

Saint-James et rue du Canard. La commune a demandé des subventions à l'État pour réaliser ces aménagements.

Deux autres demandes de subvention ont été déposées, auprès du conseil départemental et auprès de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) afin de réaliser des travaux dans l'église : pose d'une grille pour sécuriser la chapelle nord ainsi que d'un système de protection vidéo. Des tableaux et des statues seront nettoyés et rénovés avant de prendre place dans cet espace sécurisé. ■



La rénovation de la rue de la Chapelle sera poursuivie depuis la Place de la Libération. (Photo JPE)

## initiatives 750e anniversaire de la fondation de Villeréal

### L'EXPOSITION 2018 EST EN PRÉPARATION

**A**cte de paréage entre le seigneur de Biron, les abbés d'Aurillac et le comte de Poitiers, arpentage et traçage du plan de la cité, appel au peuplement... la mise au monde de la bastide de *Villa Regalis* aura pris trois ans de 1267 à 1269. Vingt ans plus tard avec l'attribution d'une Charte des coutumes aux Villeréalais, son

existence était consacrée. Première manifestation de ce 750e anniversaire, l'exposition salle Jean-Moulin a reçu plus de 300 visiteurs. Beaucoup d'autres ont regretté de l'avoir manquée. Une nouvelle exposition – nouveaux documents, nouvelles découvertes – aura lieu en septembre 2018. Vous aussi, vous pouvez y apporter votre contribution. ■



1969 - Au carrefour de l'école, les Villeréalais commémorent le 700e anniversaire de la fondation de leur bastide. (Archive JPE)



Bimestriel d'information municipale

## dossier Les travaux avancent et Villeréal rêve de label

### NOTRE BASTIDE TOUJOURS PLUS BELLE



**L**a belle n'est pas endormie. Tout en témoigne : les soins sans cesse apportés à son embellissement - pavés de la halle, réseaux aériens, signalisation, aménagement des places - l'animation qui la fait vibrer au long de l'année ou le flux des visiteurs qu'elle accueille. Mais on ne saurait dans le même temps négliger les points noirs qui menacent sa belle physionomie : mitage du territoire agricole par une urbanisation non raisonnée, désert médical, économie fragile, propreté, publicité envahissante, stationnement... >>> Lire 4, 5, 6 & 8

## sur la place Plus beau village de France...

**L**e conseil municipal devra valider le 31 janvier la demande qui sera présentée à l'association des *Plus Beaux Villages de France*. Dans un premier temps notre dossier sera examiné pour savoir si notre candidature répond aux trois critères éliminatoires : il faut avoir une dimension rurale de l'agglomération bâtie égale au maximum à 2 000 habitants, il faut avoir au minimum deux périmètres de protection (bâtiments

classés ou inscrits), enfin une adhésion collective des élus communaux. Dans un deuxième temps, si le dossier a été validé pour ces critères, une visite expertise sera organisée par l'association, qui comporte un entretien avec le maire, la collecte de documents et un reportage photographique. Ces documents seront ensuite analysés, via une grille de critères portant notamment sur le patrimoine, la qualité du village

du point de vue de l'urbanisme et de l'architecture, la maîtrise de l'évolution du territoire et l'amélioration esthétique. Enfin, la commission "Qualité" de l'association, qui se réunit avant et après l'été, va examiner le rapport d'expertise et prendre la décision d'accepter ou non, avec réserves ou non, le dossier de candidature. Si la décision est positive, une charte de qualité sera signée entre l'association et la commune. ■

## N° 78 Sommaire

• Sur la place  
Plus beau village de France...  
— Page 1

• État civil  
• In Memoriam  
**Frédéric Legendre**

• Actualité : Croix-Rouge. Prix de l'eau. Mémoire du Pays. Club du Sourire. Saison opéras. Désengagement de l'État.

• Tour de ville : Population. Dimanches du maire. Encombrants. Maison Bouché. Passports et CNI.

• Éditorial  
Bonne Année 2018 !  
par Pierre-Henri Arnstam  
— Pages 2 & 3

• Dossier  
Aire de Santé : L'urgence est vraiment là  
— Pages 4 & 5

• Débat  
PLUi et zones constructibles.  
— Page 6

• Questions sur...  
La semaine de quatre jours et demi

• Denis Lagarde  
Une nouvelle vie commence  
— Page 7

• La pub envahit notre espace  
• Sur la Place (2)  
Rues et ruelles au programme.

• Initiative  
750e ans : L'Exposition 2018 est en préparation  
— Page 8

◆ DÉCÈS

Yvonne ESCASSUS, veuve de Gabriel DELMAS, 102 ans, le 8 novembre à Villeréal.

Frédéric LEGENDRE, époux de Julienne LEFAUX, 89 ans, le 11 novembre à Marmande.

Denise TEYSSEYRE, veuve de Gilbert REVAUGER, 93 ans, le 7 décembre à Villeréal.

Roland BALSE, époux d'Odette SALLES, 89 ans, le 15 décembre à Villeréal.

Pierre AUROUX, veuf de Jeanne FLOISSAC, 92 ans, le 17 décembre à Villeréal.

Jeanne BECAM, veuve d'Yves SEGALEN, 88 ans, le 30 décembre à Villeréal.

In Memoriam

FRÉDÉRIC LEGENDRE

Mes premiers souvenirs de Frédéric Legendre remontent à plusieurs dizaines d'années, lorsque lui et son épouse étaient responsables de la vente du champagne sur l'hippodrome de Villeréal. J'admire la façon précise dont ils versaient délicatement les bulles dans les flûtes et les coupes.

Ensuite, je me souviens que, comme président de l'ADMR, il venait me demander d'appuyer auprès du conseil général ses demandes de revalorisation des services rendus auprès des personnes âgées. J'étais sensible à cette demande car je savais parfaitement que les services de l'ADMR permettaient à ces personnes de rester quelques années de plus à leur domicile.

Enfin, depuis dix ans, je l'ai retrouvé lors des réunions du centre communal d'action sociale (CCAS). Sans oublier, chaque début d'année, au moment des vœux, le plaisir de lui remettre ainsi qu'à son épouse le prix accordé par le conseil départemental pour la beauté du fleurissement de leurs balcons.

Pierre-Henri Arnstam

actualités

◆ CROIX ROUGE

Ressources en baisse

L'assemblée générale de la Croix Rouge, début décembre, a dû constater une baisse des dons et de moindres bénéficiaires pour les lotos.

Diverses actions seront entreprises pour valoriser encore mieux la *Vestiboutique* (Photo). La Croix Rouge va continuer de soutenir les projets d'animation de la maison de retraite, mais aussi ceux des professeurs des écoles et l'association Vacances Nature.

Les cours d'anglais vont se poursuivre de même que l'opération « mijotons ensemble ».

L'aide alimentaire et vestimentaire est une action indispensable en liaison avec le CCAS...

◆ DISTRIBUTION DE L'EAU

La redevance

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, Eau 47 a modifié plusieurs des modalités de financement des travaux sur les réseaux. La principale mesure concerne la suppression des 10 % demandés jusqu'à présent aux communes lors de travaux.

En revanche, tous les usagers auront à assumer une hausse de la redevance assainissement collectif de 0,05 €HT/ m<sup>3</sup> sur la part « investissements mutualisés » de l'ensemble des abonnés au service assainissement collectif d'Eau 47.

Par ailleurs la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) passera de 1 000

à 1 600 euros et les frais de branchement de 1 000 à 1 400 euros.

◆ MÉMOIRE DU PAYS VILLERÉALAIS

Cinq ans de commémo...

Comme chaque année, l'assemblée générale de l'association du Devoir de mémoire du pays villeréalais a fait le bilan des actions menées dans



La Vestiboutique, une valeur sûre de la Croix Rouge villeréalaise. (Photo Pierre-Antony Epinette)

l'année et communiqué les informations utiles pour les cérémonies de l'année 2018.

Le président Jean-Claude Petitpas a rappelé que la dernière des cinq expositions organisées pour le centenaire de 14-18 aurait lieu en août prochain.

Toutefois, une manifestation spécifique aura lieu pour célébrer les 100 ans de l'armistice du 11 novembre. Des panneaux issus de ces expositions seront également intégrés dans les prochaines expositions consacrées au 750<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la bastide de Villeréal.

tour de ville

Le compte est bon

Comme chaque année, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) publie au 1<sup>er</sup> janvier la population légale des communes : à Villeréal, la population totale est de 1 312 personnes.

Les "dimanches du Maire"

La loi du 6 août 2015, dite *Loi Macron*, permet par dérogation l'ouverture, le dimanche, des commerces de vente au détail ; pour 12 dimanches au maximum dans l'année civile. Au dessus de cinq ouvertures, il faut un accord par délibération de la communauté de communes. Ce dispositif sera mis en œuvre à Villeréal pour la première fois en

2018. Pour ces ouvertures spécifiques, les élus ont choisi les dimanches 23 et 30 décembre.

Collecte des encombrants

La communauté de communes a communiqué le calendrier pour l'année 2018 de la collecte des encombrants : elle aura lieu le mercredi : 14 mars, 16 mai, 11 juillet, 10 octobre, 12 décembre. Il faudra s'inscrire au 05 53 49 52 91 au plus tard le lundi avant le jour de collecte.

Immeuble place de la halle

Du 1<sup>er</sup> mars au 15 juin, des travaux vont être entrepris sur la maison appartenant à Pierre Bouché, place de la halle. L'objectif est de restaurer entièrement la structure de ce bâtiment

du 13<sup>e</sup> siècle. Grâce à ces travaux disparaîtront les étais mis en place sous la cornière et en façade rue St-Roch et place de la halle. L'emprise des travaux se fera des deux côtés, mais la circulation y sera maintenue durant le chantier.

Passeports et CNI

Villeréal est l'une de seize communes du département qui peuvent traiter les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité (CNI). En novembre dernier, la mairie a reçu 39 demandes de CNI et 27 de passeports. Cela fait trois mois de suite que 39 dossiers de CNI sont traités, alors que 31 demandes de passeports ont été reçues en septembre, 35 en

questions sur...

LA SEMAINE DE QUATRE JOURS ET DEMI

Pour la prochaine année scolaire, de septembre 2018 à juin 2019, les écoles de Villeréal continueront d'organiser les cours sur quatre jours et demi. – Pierre-Henri Arnstam.

● Il faut d'abord se rappeler que les rythmes scolaires ont changé plusieurs fois depuis 2008...

Six ministres se sont succédé et ont tous voulu engager une réforme des rythmes scolaires. Xavier Darcos a décidé de revenir à la semaine de 4 jours. Vincent Peillon, en 2013, choisit de revenir à quatre jours et demi avec des temps d'activités périscolaires (TAP), que Benoît Hamon en 2014 rendra facultatifs. Enfin, le ministre actuel, Jean-Michel Blanquer, a permis de revenir dès la rentrée 2017 à quatre jours. Par dérogation, car l'organisation sur quatre jours et demi reste la règle.

● Cette possibilité de dérogation existe encore pour la prochaine rentrée...

Oui, le ministre n'a pas encore choisi entre les deux organisations. Il laisse les communes et les écoles s'organiser librement.

● Comment le choix de Villeréal est-il intervenu ?

Lorsque Vincent Peillon a décidé de revenir aux quatre jours et demi, qui fut la règle durant de longues années, il a laissé aux communes et aux écoles la possibilité d'appliquer ce changement dès la première année ou l'année suivante. Nous nous sommes alors réunis, enseignants des deux écoles, parents d'élèves et municipalité, en demandant à l'association Vacances Nature de nous faire des propositions pour les TAP. Les conditions étant réunies nous avons donc démarré rapidement.

● Et ensuite...

Le comité de pilotage s'est réuni régulièrement. Après quelques difficultés liées à la fatigue de certains enfants, nous avons tous constaté qu'ils apprenaient mieux car leur charge de travail était mieux répartie et qu'ils découvraient des activités nouvelles grâce aux TAP.

Nous avons donc assumé sans réserve les coûts supplémen-

taires d'une telle organisation car nous en avons constaté les bons résultats.

● Avez vous discuté de la dérogation possible avec les enseignants et les parents d'élèves ?

Tout d'abord, en juin dernier, nous avons constaté ensemble que nous n'avions pas le temps de prendre une décision pour la rentrée de septembre 2017. Ensuite, après la rentrée, nous avons eu l'occasion d'aborder ce sujet au cours des réunions des conseils d'école.

● Quelle était la position des enseignants ?

A l'école élémentaire, les enseignants étaient favorables au retour à la semaine de quatre jours, constatant que les élèves, le jeudi et le vendredi, étaient plus fatigués et suivaient moins bien les cours.

À l'école maternelle la directrice était favorable au maintien des quatre jours et demi, après avoir constaté de son côté que les

petits étaient plus réceptifs le matin et que cette organisation offrait cinq matinées de travail. Une des deux autres enseignantes étant favorable à ce choix, l'autre non.

● Et les parents d'élèves ?

Leurs élus ont organisé une consultation des parents. La participation a été de 75 %. Le maintien de la poursuite de la semaine de quatre jours et demi a recueilli 56,4 % des voix, contre 43,6 % pour le retour à la semaine de 4 jours.

● Le point de vue des élus ?

Nous avons considéré que le rythme scolaire sur quatre jours et demi était le meilleur choix, d'autant que les élèves bénéficiaient d'activités supplémentaires de qualité dans les TAP.

C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas demander de dérogation pour la prochaine année scolaire. Avec enseignants et parents nous verrons s'il faut poursuivre ou non de cette façon au-delà de 2019. ■

portrait



Garagiste depuis 1979, sapeur-pompier depuis 1982, il prend sa retraite

Denis Lagarde

Une nouvelle vie commence

Le natif de « Larcher » soufflera ses 65 bougies fin septembre. Une existence faite d'exigence et de générosité. Il aime rappeler ce conseil de son premier patron, Poussou, transporteur laitier et maire de Biron : « Il faut donner pour recevoir ». Cette maxime a guidé sa vie. Sa réussite professionnelle (entre six et sept cents clients) va de pair avec « une clientèle adorable » et le plaisir qu'il dit y avoir pris. Denis avait tout mis dans son garage et son engagement de pompier volontaire. Il ne se voit pas du tout en train de "pantoufler"...

« **T**é ! Voilà le chef ! » Le vieux client qui salue Denis Lagarde à l'entrée du garage, n'a pas encore totalement saisi que l'intéressé n'était plus le patron. – « Non, non, c'est fini, le chef maintenant, c'est lui... », désignant son successeur : Frédéric Citaire, bientôt 42 ans, désormais aux commandes de Villeréal Automobiles SAS. Après plusieurs mois d'accompagnement, Denis a définitivement transmis son garage et ses clés. Originaire d'Aubusson, sous-préfecture de la Creuse, Frédéric Citaire a fait toute sa carrière de mécano chez Renault. Chef d'atelier poids-lourd, et

même formateur, Frédéric n'a pas eu la promotion qu'il attendait logiquement au sein de la marque au losange. La Creuse n'offrant guère de perspectives, il a décidé avec Dorra et leurs trois enfants de 14 et 17 ans, d'aller « voir ailleurs ». Sur le marché des reprises, le Garage Lagarde à Villeréal figurait parmi les trois plus belles affaires proposées. La rencontre entre les deux couples fut décisive. Et la décision aussitôt prise ou presque. D'autant que – fait rare – Denis et Béatrice proposaient de les accompagner pour assurer le passage de témoin. C'est chose faite. Frédéric Citaire se montre ravi : « On continue

pareil. On ne change pas une équipe qui gagne ! » Denis Lagarde balaye le chemin parcouru, depuis 1979 et son installation à l'ancien garage Blandinière avec son beau-frère Jean-Pierre Mayet qui allait, en 1996, reprendre le garage de Monflanquin. Ce fut un tournant et un défi dans lequel Béatrice, son épouse, joua un rôle déterminant. Dans un premier portrait que nous lui avons consacré dans notre N°18 de mai-juin 2007, Denis Lagarde, rentrant d'une intervention sur un accident de la route, insistait sur sa volonté d'être « utile à quelque chose ». La question, pour lui, va donc se poser à nouveau... ■

# LES ZONES CONSTRUCTIBLES RÉTRÉCIES

Durant près de vingt ans, les règles d'urbanisme dans la commune de Villeréal ont été définies dans un plan d'occupation des sols (POS). Compte tenu des nouvelles lois en vigueur et des projets envisagés par les élus, ce POS a été remplacé par un plan local d'urbanisme (PLUi), entré en vigueur le 20 octobre 2005.

Quatre ans plus tard, une révision et une modification de ce PLUi ont été mis en œuvre afin d'apporter des changements qui paraissent indispensables pour un meilleur fonctionnement des règles d'urbanisme.

Lorsque la communauté de communes a été créée, en janvier 2013, une des trois communautés fondatrices, celle de Monflanquin-Cancon, avait entamé un projet de PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) sur ses dix-neuf communes.

La création de notre communauté de 43 communes a entraîné ensuite automatiquement le lancement d'un PLUi à l'échelle de toutes ces communes.

Le travail a commencé, avec l'aide du cabinet d'étude dirigé par Philippe Millasseau, en septembre 2015, pour une durée prévue de 42 mois. Il doit aboutir fin 2019.

Une première phase a été consacrée à un examen et un diagnostic de tout notre territoire, afin de définir le mieux possible comment il était constitué, ses points forts et ses points faibles.

Ensuite, les élus ont travaillé pour définir le projet global, le PADD (projet d'aménagement et de développement durable), qui a ensuite été approuvé par les conseils municipaux.

Il faut, pour comprendre les dispositions qui seront prises dans le PLUi, rappeler que deux nouvelles lois encadrent son

élaboration : la loi Grenelle sur l'environnement de juillet 2010 et la loi ALUR (accès au logement et urbanisme rénové) de mars 2014. Ces deux lois ont pour conséquence de restreindre très fortement les zones constructibles par rapport aux règles qui existaient dans les PLU communaux.

Avec plusieurs objectifs : conserver un maximum de terres pour l'agriculture, préserver les paysages, concentrer les terrains constructibles autour des bourgs ou de certains hameaux, réduire la surface de chaque terrain constructible, favoriser les travaux de réhabilitation des maisons en mauvais état dans les villages, arrêter le mitage (la construction

jour être transformés, pour des gîtes ou l'accueil d'artisans.

Pour répartir les possibilités de construire, trois groupes ont été définis : les quatre bourgs centres, six pôles secondaires et trente trois communes rurales.

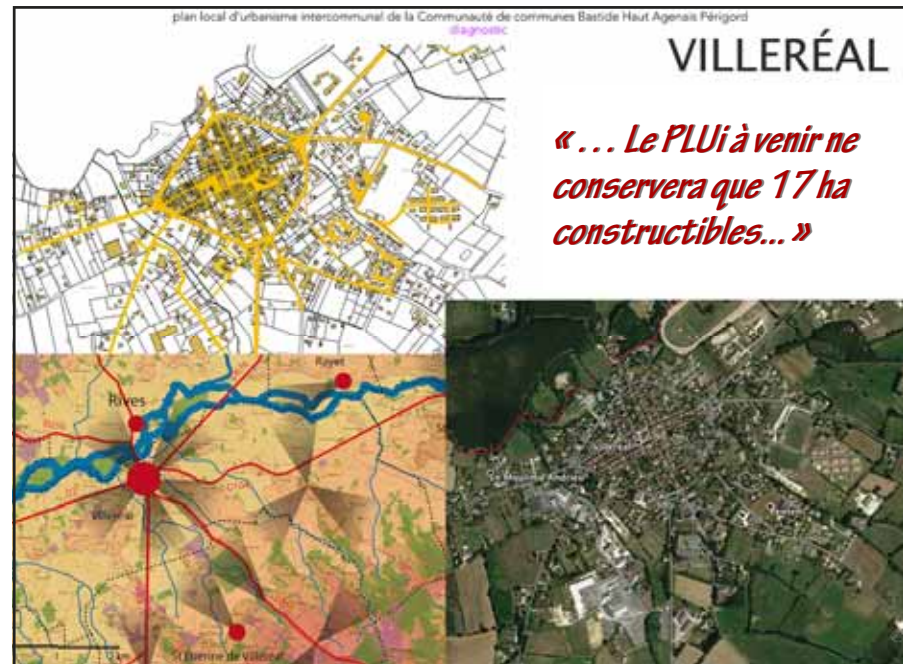
Un objectif d'évolution de la population a été fixé pour l'ensemble de la communauté : plus 1125 personnes en 2030 (par rapport à 2013) avec la répartition suivante : 50 % de la population nouvelle dans les bourgs centres, 25 % dans les pôles secondaires, 25 % dans les communes rurales.

Ensuite, le cabinet d'études a recherché combien de permis de construire avaient été accordés dans les communes depuis dix ans et a attribué le même nombre pour les dix ans à venir.

Conséquence directe : à Villeréal, le PLU actuel indiquait 65 hectares constructibles, le PLUi à venir n'en conservera que 17. Cette diminution importante frappe évidemment toutes les communes.

Le travail de définition du zonage se poursuit et se poursuivra avec une enquête publique avant l'adoption définitive du PLUi fin 2019.

Définitive... jusqu'à la prochaine révision car, comme pour le PLU de Villeréal, il est très vraisemblable qu'il faudra y revenir quatre ou cinq ans après son adoption en fonction des évolutions réelles de notre territoire. ■



Journal bimestriel d'information communale de Villeréal (Lot-et-Garonne) - N° 78 - Janv.-Fév. 2018  
 Responsable de la publication : Pierre-Henri Arnstam, maire de Villeréal. • Secrétariat de rédaction, illustration, mise en pages : ICimedia - Agen - 2004B148 • Imprimerie : Pub-Echo - Agen 87B104 • Photo de manchette © Didier Veysset.

— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite —

# Bonne Année 2018

Pierre-Henri Arnstam

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux !

Des vœux de santé, de bonheur, de réussite personnelle et collective, d'affection, d'amour et d'amitié pour vous et autour de vous, pour celles et ceux qui vous sont proches.

En 2017, nous avons poursuivi l'aménagement des places principales de la bastide. La première partie de l'amélioration des espaces publics a été bien appréciée par les villeréalais comme par les visiteurs et nous attendons avec impatience la fin de la deuxième tranche, dont le début de réalisation montre que nous devrions atteindre les objectifs recherchés : embellir le village, d'abord pour celles et ceux qui y vivent ou dans le pays villeréalais, attirer des visiteurs et leur faire mieux découvrir la bastide, enfin, nous l'espérons, convaincre la commission qui viendra visiter Villeréal cette année, avant ou après l'été, de nous accorder le label « Plus beau village de France ».

Nous allons poursuivre en 2018 les travaux, non plus sur les places, mais dans les rues et ruelles proches du centre. Pour suite également du travail marquant le 750<sup>ème</sup> anniversaire de Villeréal, avec une nouvelle exposition en septembre et une réflexion déjà engagée sur des manifestations spéciales qui marqueront l'année 2019.

L'AVAP, Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine, devrait être totalement rédigée d'ici à la fin de l'année et les principales dispositions du PLUi seront elles aussi prêtes dans le même temps, même si l'approbation définitive n'interviendra que fin 2019.

Cette année sera également importante pour le projet de maison de santé qui doit voir le jour, lui aussi, en 2019. Une année enfin où nous avons fait le choix de conserver le rythme scolaire de ces dernières années : quatre jours et demi par semaine.

Bonne et heureuse année ! ■

## ◆ CLUB DU SOURIRE

### Encore premier !

Avec 348 membres, le Club du Sourire de Villeréal est, une fois encore, le club d'ainés qui réunit le plus grand nombre d'adhérents du département. Ceux-ci viennent des quatre cantons et du grand Bergeracois.

Il est vrai que l'équipe animée par le président Jean-Pierre Petit leur offre une variété d'activités très attractives : lotos, belotes, jeux, ateliers informatiques ou autour du bien vieillir, séances de gym, marche détente. Et puis trois sorties : en 2017 une journée à Neuvic, trois jours en Catalogne et neuf jours en Autriche via la Suisse.

Pour 2018, un séjour en Corse du 8 au 16 mai, une journée à Marsac sur L'Isle et Chancelade le 21 juin et trois jours en Avignon en septembre.

## ◆ SAISON CULTURELLE

### Opéras en direct De New York

En ces premiers mois de l'année, la diffusion des opéras en direct du Metropolitan Opera de New York sera fructueuse :

- Le samedi 27 janvier, à 18h55, une nouvelle production de « Tosca » de Puccini, dans une mise en scène de Sir David Mc Vicar et une direction musicale d'Emmanuel Vuillaume, avec Sonya Yoncheva et Vittorio Grigolo
- Le samedi 10 février à 18h00, « L'élixir d'amour » de Donizetti, dans une mise en scène

de Bartlett Sher et une direction musicale de Domingo Hindoyan, avec Pretty Yende, Matthew Polenzani et Davide Luciano.

- Le samedi 24 février, à 18h30, « La Bohème » de Puccini, dans une mise en scène de Franco Zeffirelli et une direction musicale de Marco Armiliato, avec Sonya Yoncheva, Susanna Philips, Michaël Fabiano, Lucas Meachem.
- Le samedi 10 mars, à 18h55, « Sémiramis » de Rossini, dans une mise en scène de John Copley et une direction musicale de Maurizio Benini, avec Angela Meade, Elizabeth DeShong, Javier Camarena et Ildar Avdrazakov.



Les adhérents du Club du Sourire en assemblée générale. (Photo Pierre-Antony Epinette)

## ◆ DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

### Demande de compensation

À l'unanimité moins une abstention, les élus du département ont demandé à l'État de compenser de façon stricte les dépenses engagées pour son compte par notre département. Pour la seule année 2017, le différentiel entre les dépenses du département et les compensations versées par l'État a représenté 46 millions d'euros pour trois prestations sociales (RSA, APA, PCH).

octobre et 27 en novembre. Et le délai de rendez-vous est l'un des plus courts du Lot-et-Garonne !

## FocalNuArt 2018

La réussite de l'exposition organisée début août par FocalNuArt a été telle que ses responsables ont décidé d'installer le siège de leur association à Villeréal. Sur neuf jours, l'exposition a reçu 825 visiteurs ! La prochaine exposition aura lieu salle Jean-Moulin du 4 au 12 août. Comme cette année, elle sera accompagnée de rencontres entre photographes et modèles, conférences des exposants, ateliers photos et portraits.

## Les Foulées 2018

Deux courses (10 km et 20 km)

partiront, le dimanche 24 juin de l'église de Villeréal. Les organisateurs recherchent des bénévoles disponibles durant une heure pour sécuriser le parcours. Contacter Jean-Michel Gava : 06 46 33 53 15 ou jeanmichelgava@gmail.com

## Arts martiaux

Le président de l'association des arts martiaux des quatre cantons, Christophe Collignon, a rappelé lors de la dernière AG, que la stratégie du club se fait autour de l'enfant, de son développement et de son épanouissement, dans le respect des valeurs, le judo étant une école de la vie.

Sur le plan sportif, de nouvelles ceintures noires en judo et jujit-

su : Chloé Negro, Thierry Dose et Loïc Tavernier. Réussite aussi pour l'arbitrage avec Réjane Collignon et Guillaume Houry.

## Les ambitions de Cyclo 4

Cette année, 21 licenciés de l'équipe compétition de Cyclo 4 vont défendre les couleurs du club dans les compétitions Ufolep. Trois d'entre eux participeront également aux courses de la fédération française (FFC).

Bruno Marchès, nouveau directeur sportif de l'équipe, a rappelé l'ambition de renouer avec l'élite régionale.

Ainsi, l'équipe de première catégorie participera aux grands tours du sud-ouest et aux championnats régional et national. ■

L'aire de santé des quatre cantons s'étoffe, mais...

## L'URGENCE EST VRAIMENT LÀ

Les territoires ruraux dans lesquels nous vivons sont particulièrement menacés par ce que l'on appelle la désertification médicale avec en priorité le non renouvellement des médecins qui partent à la retraite.

Contrairement à ce qui se passait il y a encore une vingtaine d'années, les jeunes médecins ne choisissent plus massivement de reprendre ou de créer un cabinet, particulièrement à la campagne. Ils sont au contraire une minorité, maintenant, à faire ce choix, alors que beaucoup d'autres recherchent un emploi salarié ou préfèrent assurer des remplacements.

Or, l'absence de médecins dans un village crée une situation très dangereuse pour l'avenir. Surtout lorsque, comme chez nous, de nombreuses personnes consultent plus que d'autres : les couples avec enfants ou les personnes âgées.

**D**epuis une dizaine d'années, des réflexions ont été engagées, dans tout le pays, pour essayer de trouver des solutions.

Et, un peu partout, après avoir questionné les professionnels, il est apparu que la construction de maisons de santé pluridisciplinaires pouvait être une bonne réponse à ce problème d'installation de nouveaux médecins : avec un lieu professionnel où divers métiers de santé étaient réunis, les jeunes médecins se déclaraient favorables à ce type d'organisation où les compétences des uns et des autres pourraient se compléter.

En février 2009, le département de Lot-et-Garonne a été le premier en France à créer une commission de la démographie médicale (CODDEM), coprésidée par le président du conseil départemental, le préfet et le directeur de l'agence régionale de santé.

Quinze aires de santé ont été définies rapidement. Parmi elles, l'aire de santé des quatre cantons, avec ses 17 600 habitants, ses 43 communes et une superficie de 670 km<sup>2</sup>.

Ainsi, quatre ans avant la création de notre communauté de communes, la CODDEM avait défini précisément ce territoire pour en faire une des quinze aires de santé.

Avec l'aide du cabinet Tamalou, les élus du territoire et les professionnels de santé, médecins, mais aussi infirmiers, kinésithérapeutes, podologues, sages femmes, psychologues, ont commencé à travailler sur un projet de santé collectif.

Il est apparu très vite qu'il fallait rester proche de la population telle qu'elle était répartie : nous avons quatre bourgs centres, qui réunis-

sent la quasi totalité des professionnels de santé. Conséquence : il faut créer quatre maisons de santé, une par bourg centre.

Par ailleurs, il a été décidé également, via une association réunissant professionnels et élus, Santé 4, de créer un réseau d'échanges et d'actions, notamment de préventions, sur tout le territoire.

La maison de santé de Monflanquin a été la première à être aménagée et a ouvert ses portes en avril 2016. Depuis l'ouverture, trois nouveaux professionnels de santé y sont arrivés : un dentiste, une sage-femme, une nutritionniste.

En novembre dernier, ce fut le tour de la maison de santé de Cancon.

À Villeréal, nous avons une situation très particulière, qui n'existait dans aucun autre des trois bourgs principaux de l'aire de santé : trois médecins et deux kinésithérapeutes avaient décidé, bien avant la création de la CODDEM, de faire construire deux bâtiments pour y exercer leur profession.

Une orthophoniste a exercé également dans l'un des bâtiments puis a été remplacée par l'un des deux cabinets infirmiers de Villeréal.

Cette situation exceptionnelle a eu pour consé-

quence que le projet de construction d'un troisième bâtiment n'était pas alors une urgence. Le temps passant, l'urgence est maintenant là : depuis trois ans, pour des raisons de santé, la dentiste installée à Villeréal a cessé d'exercer. Elle a finalement fermé son cabinet l'an dernier.



L'extension du cabinet médical de Villeréal est programmée. (JPE)

quence que le projet de construction d'un troisième bâtiment n'était pas alors une urgence.

Le temps passant, l'urgence est maintenant là : depuis trois ans, pour des raisons de santé, la dentiste installée à Villeréal a cessé d'exercer. Elle a finalement fermé son cabinet l'an dernier.

cession car l'âge de la retraite s'approche.

Aussi, pour ne pas prendre de retard pour bénéficier d'un groupe de professionnels suffisamment important afin de répondre aux besoins de la population du pays villeréalais, la commune de Villeréal va acquérir la grande partie du terrain qui est derrière les bâtiments actuels des médecins, kinés et infirmiers.

La communauté de communes y construira un bâtiment d'environ 400 m<sup>2</sup>, en aménageant un parking. Une passerelle permettra de passer d'un bâtiment aux autres sans avoir besoin de reprendre son véhicule.

Parallèlement, des contacts ont été pris avec une dentiste et un podologue, sachant que l'ADMR, depuis 2010, a manifesté le souhait de rejoindre cette maison de santé.

Une réflexion est engagée autour de la télémédecine, qui serait une particularité de cette future maison de santé.

Concernant le planning, une consultation d'architectes devrait intervenir très rapidement afin qu'un projet de permis de construire puisse être déposé si possible avant l'été 2018. ■

[www.villerealinfos.fr](http://www.villerealinfos.fr)

**Le projet villeréalais devrait ouvrir dans le courant de l'année 2019**

**L'aire de santé des quatre cantons**

**670 km<sup>2</sup> de superficie  
43 communes  
17 600 habitants**



La maison de santé de Cancon a ouvert en 2017. (DR)



Monflanquin. (DR)



Première ouverte en 2016, la maison de santé de Monflanquin. (DR)